https://ricochets.cc/La-violence-policiere-est-structurelle-elle-est-indispensable-aux-Etats.html

La violence policière est structurelle, elle est indispensable aux Etats

- Les Articles -

Date de mise en ligne : dimanche 7 juillet 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Voici un article intéressant de l'Envolée, sur la répression étatique, la criminalisation des pauvres, des exilé.e.s, des prisonniers et des révoltés.

Extraits :

« En blesser un pour en terroriser mille »

D'ordinaire, quand il s'agit d'étouffer un mouvement social qui menace de prendre trop d'ampleur, l'État tâche de diviser ceux et celles qui le défient en recourant à des catégories ; bonne manière en prime de justifier la répression qui ne manque jamais de s'abattre, de la violence de sa police à la brutalité de ses tribunaux. Pour le mouvement des Gilets jaunes qui a explosé au mois de novembre dernier, il est tombé sur un os : il avait affaire à une foule considérable, aux mille visages tous différents. Les Gilets jaunes, c'est un peu tout le monde. Une multitude de vies, de réalités sociales, d'opinions qui se sont rencontrées, confrontées, formées mutuellement, et ont fait mouvement, donnant naissance au vocable « Gilets jaunes ». Mais ce n'est pas l'État qui l'a forgé, et cette catégorie volontairement floue ne permet pas de séparer ceux et celles qui se l'approprient du reste de la population. Alors il a tenté, comme souvent, d'en faire émerger des figures, des représentants ; il a exhorté le peuple des ronds-points à la responsabilité, c'est à dire à lui présenter des revendications claires tout en se débarrassant de ses éléments les plus bruyants.

Échec, là encore : les Gilets jaunes ne se sont pas laissés trier entre bons et mauvais, refusant la plupart du temps de se désolidariser des plus virulents. Sur les ronds-points, le mouvement a continué ; les défilés du samedi dans les beaux quartiers s'enchaînaient semaine après semaine, et les manifestants se sont montrés toujours plus déterminés. D'autant que beaucoup ont dû pour la première fois faire face à une violence d'État dont ils ne pouvaient même pas supposer l'existence, ou qu'ils croyaient réservée à d'autres catégories de la population, quartiers populaires et migrants en tête. C'est grâce à ses armes dites « non létales » - grenades, gaz, LBD, matraques... -, ses interdictions de manifester, ses gardes à vue, ses comparutions immédiates... que l'État et sa bande d'hommes en arme a fini, semaine après semaine, par construire la catégorie qui lui manquait. Le sinistre conseiller du prince Alain Bauer, toujours là quand on a besoin d'un concept fumeux pour enfermer en masse, s'est chargé de lui trouver un nom qui claque et fait frémir : « l'ultra-jaune ». En vrai, l'ultra-jaune, c'est celui ou celle que des mois de mouvement ont transformé ; c'est précisément celui ou celle que la violence d'une police toujours plus militarisée et encouragée à faire mal n'est pas parvenue à terroriser suffisamment pour rester sagement à la maison ; c'est celui ou celle que les blessures de ses complices de lutte a rendu intolérant aux appels au calme, d'où qu'ils viennent.

Un des faits politiques majeurs du mouvement, c'est cette prise de conscience largement partagée du vrai visage de l'État, celui qui se révèle chaque fois que sa stabilité est menacée. La brutalité dont sa police a usé en dit long sur la trouille qui a régné au sein des classes dirigeantes ; en mutilant si massivement les corps, l'État vise ouvertement à déshumaniser les opposants. Sa police, sa justice traitent les manifestants comme des sous-hommes, dans l'espoir que bientôt l'ensemble de sa population finira par se laisser convaincre : les gens qui continuent à sortir dans la rue méritent qu'on les blesse, qu'on les éborgne, qu'on les massacre. Cette grand-mère qui manifestait à Nice, Geneviève Legay, n'avait pas à défier l'ordre : piétinée par une escouade, elle a bien cherché son coma. Quant à cette autre grand-mère de Marseille, Zineb Redouane, morte le 2 décembre d'une grenade lacrymogène qui lui a explosé au visage alors qu'elle fermait ses volets pour se protéger des gaz, le pouvoir ne lui accorde même pas la moindre déclaration. Elle faisait partie de ces gens « qui ne sont personne » - dixit Môssieur C'est-notre-projet. « Blessez-en le plus possible », refrain habituel des commissariats les veilles de manifs ou d'évacuations de ronds-points. Un mutilé résume : «

Blessez-en un pour en terroriser 1 000. » Du terrorisme d'État pour assurer sa survie. En déniant à ses opposants tout statut politique, il s'assure de n'avoir aucune issue sociale à donner au mouvement ; la seule issue sera donc répressive, policière et judiciaire.

Le pouvoir arme ses hommes et leur fournit des cagoules pour les protéger des témoins, et pour qu'ils fassent corps. Puis félicite et récompense ceux qui ont bien fait leur travail de déshumanisation. C'est l'État qui détient le monopole de la violence légitime, c'est sur elle que s'appuie sa puissance ; cela n'aurait aucun sens de punir les agents qui l'exercent pour lui avec le plus grand zèle. C'est pourquoi il n'y a pas de « violences policières » : la violence policière est structurelle, elle lui est indispensable. Alors il la défendra. La longue histoire des États n'est faite que de cela.

Quand l'État parle de « libertés », c'est toujours au pluriel. Derrière ce vocable - les « libertés » -, il s'agit en fait pour l'État de défendre une liberté : celle, pour quelques-uns, d'exploiter le plus grand nombre et de sécuriser cette exploitation à coup d'emprisonnements, de crimes, de génocides, etc. Quant à nous, nous aurions chacun notre liberté, qui serait toujours en concurrence avec celles des autres. Des libertés individuelles, séparées les unes des autres. Des libertés qui circulent ainsi à la manière de vases communicants au bon vouloir de l'Etat, et de sa liberté à lui. L'idée fondatrice de la Déclaration des droits de l'homme est bien celle-là : « la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres. » Et puisque les libertés seraient en guerre les unes contre les autres, il devient logique de penser que plus certains en sont privés, plus les autres en ont. Plus on voit d'autres (que ce soient des « migrants » ou des « délinquants ») payer leur indocilité face à un État tout-puissant, plus on devrait se sentir « libre »... mais seulement de rentrer dans les « bonnes cases », prévues à cet effet ; « libre » de jouir de notre part individuelle de liberté.

Contre cette vision qui fait de la vie du plus grand nombre une misère mortifère, il faut continuer à défendre que la liberté n'a rien d'un état individuel. Pour qu'elle soit synonyme de vie, d'épanouissement, d'émancipation, il n'y a de liberté que collective : plus les autres seront libres, plus je le serai moi aussi. N'en déplaise aux enfermeurs.

Copyright © Ricochets

Les blessés, les torturés, les enfermés, les gosses agenouillés à Mantes-la-Jolie les mains derrière la tête, les jeunes des quartiers de relégation assassinés par les flics, les faux suicidés du mitard sont des nôtres et nous sommes des leurs. Quand on se pointait dans les tribunaux en 2005, quand on manifeste au pied des prisons pour dire notre solidarité avec nos alter ego entre quatre murs, avec des Gilets jaunes qui ont capté que la révolte peut bien souvent mener au placard, on ne se bat pas que pour les autres. On défend notre liberté.

Pour celles et ceux qui refusent leur condition de crève-la-faim et qui trafiquent ; celles et ceux qui volent ; celles et ceux qui utilisent des drogues ; celles et ceux qui conduisent sans permis pour aller bosser ; celles et ceux qui manifestent sans déclarer leur manifestation ; ceux et celles qui ne rentrent pas dans les bonnes cases... la prison est là. Et ce n'est pas la moindre des victoires du mouvement des Gilets jaunes que naisse cette évidence dans beaucoup d'autres têtes : il y aura toujours une place pour toi ou ton fils en prison. Lutter contre tous les enfermements est fondamental et nécessaire, non seulement pour les prisonniers, mais aussi pour tous « ceux qui se croient libres » hors les murs. Dire que « les conditions d'enfermement des personnes détenues sont inadmissibles » ne suffit plus - pour peu que cela ait jamais suffi. Cette dénonciation, si juste soit-elle, continue à postuler une extériorité et entretenir une étrangeté - une supériorité bien souvent - au monde des enfermé.es et à leur sort.

Article complet

in *Rengainez, on arrive*, de Mogniss H.Abdallah Photo Amadou Gaye